

FOCUS PROJET

ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES À IDENTITÉ REMARQUABLE



Valoriser votre identité remarquable

Le projet « écoles, collèges, lycées à identité remarquable » permet la labellisation d'établissements scolaires qui mettent en avant leur « identité remarquable » au travers de projets d'établissements.



Comment ?

Rendez-vous sur l'Espace Ressources Enseignants pour accéder à la **plateforme de dépôt** des projets en ligne.

Date limite de dépôt des projets :
le 16 juillet 2021.

Qui ?

Tout établissement scolaire du 1^{er} et du 2nd degrés de la Cité éducative peut déposer un projet valorisant une identité remarquable.

Pourquoi ?

Pour bénéficier d'un **financement complémentaire** à hauteur de 500 à 1500 euros.

Quoi ?

L'identité remarquable retenue doit s'inscrire dans un projet global porté par l'ensemble des membres de l'établissement scolaire : élèves, parents, équipe pédagogique, etc.

Dans la mesure du possible, la Cité éducative propose de partager la valeur « bien vivre ensemble » comme valeur commune. L'identité peut par exemple porter sur l'art et la culture, le développement durable, le numérique, l'engagement citoyen.



Ecole primaire Léon Gambetta

« De l'éveil à la nature vers une action écocitoyenne »

Le projet Cité éducative a permis :

- de déployer un **parcours citoyen** autour du développement durable
- de travailler avec l'ensemble des classes de l'école et de mettre en place une **cohérence d'action de la passerelle au CM2**, de la découverte de la nature à la responsabilité citoyenne.
- de **créer une identité à l'école** reconnue au niveau de l'Éducation nationale par une labellisation E3D de niveau 2 pour 3 ans.
- de **consolider les partenariats** avec les structures environnantes et les associations.



PLUS D'INFOS :

<https://www.ville-roubaix.fr/professionnels/enseignants/>



NOUS CONTACTER

abelgaid@ville-roubaix.fr
03.59.57.31.75
jcamus@ville-roubaix.fr
03.59.57.31.02